

Conseils de jeunes

Le conseil des jeunes et le conseil des ados citoyens permettent aux plus jeunes d'apprendre toutes les facettes de la citoyenneté. Ils permettent aux enfants et aux adolescents de s'investir pour le bien commun à travers toutes sortes de projets et de représenter leurs camarades.

- [Le conseil des jeunes](#)
- [Le conseil des ados citoyens](#)



Le conseil des jeunes

Depuis 1995, le conseil des jeunes de Grand Quevilly est ouvert aux enfants des classes de CM1 et CM2 de la ville. Il permet aux jeunes de jouer un rôle actif dans la vie de leur ville pendant leur mandat de deux ans. Le conseil compte une trentaine d'élus qui doivent faire

preuve de sérieux, d'initiative et d'imagination pour représenter dignement leurs camarades et proposer des projets pour participer à la vie de leur ville.

Les élections au conseil des jeunes se déroulent chaque année en octobre. Les candidats doivent faire une vraie campagne électorale auprès de leurs camarades. Elle est suivie d'un vote dans chaque école pour élire un nombre d'élus proportionnel au nombre d'élèves.

Une fois élus, les jeunes commencent leur travail. Il se déroule en 3 commissions distinctes : environnement, solidarité et sports/loisirs/culture. Les jeunes mènent des actions et des projets dans des domaines variés, selon les commissions et leurs envies. Exemples de d'actions et de projets :

- Collecte de jouets pour les Restos du cœur
- Participation à l'événement [Solid'air de fête](#) et au Téléthon
- Rencontres intergénérationnelles avec des seniors ou des tout-petits
- Organisation de défis anti-gaspillage alimentaire dans les écoles
- Création de jardins partagés
- Participation aux commémorations de la Ville
- Organisation de séances de sensibilisation au respect auprès de leurs camarades

Trois fois par an et en présence d'élus municipaux, les jeunes élus siègent en assemblée plénière. C'est l'occasion de revenir sur les actions menées et de réfléchir à de nouveaux projets.

contact

Pôle Ville éducative et dynamique

Coordonnées :

- 02 35 68 93 09
- Esplanade Tony Larue



Le conseil des ados citoyens

Le conseil des ados citoyens a été créé en 2016 en complément du [conseil des jeunes](#) pour permettre aux jeunes plus âgés qui le souhaitent de participer à la vie de la ville.

Il permet aux adolescents d'appréhender la citoyenneté de manière active en proposant et participant à de nombreux projets pour leur ville. Mais le conseil des ados citoyens s'inscrit aussi dans une démarche de consultation, d'expression et de responsabilisation des jeunes. Les jeunes élus disposent d'un budget annuel alloué par la Ville pour mener à bien leurs projets.

Il concerne les collégiens ou lycéens jusqu'à 17 ans vivant ou scolarisés à Grand Quevilly. Pour devenir conseiller au conseil des ados citoyens, les jeunes doivent faire acte de candidature pour montrer leurs motivations lors de la période d'inscription en début d'année. Un vote a ensuite lieu dans les collèges et les lycées. Les élus le sont pour un mandat de deux ans qu'ils peuvent poursuivre une année supplémentaire s'ils le souhaitent.

Pendant leurs mandats, les jeunes devront :

- monter des projets de A à Z,
- s'impliquer dans la vie locale,
- s'exprimer, donner leur avis, proposer des idées,
- rencontrer différents partenaires pour mener à bien leurs projets
- prendre conscience de leur représentativité auprès des autres jeunes
- aller à la rencontre de leurs camarades pour prendre leurs avis et présenter leurs projets.

Les jeunes élus se regroupent en assemblée plénière plusieurs fois par an pour revenir sur les actions menées et réfléchir à de nouveaux projets.

contact

Pôle Ville éducative et dynamique

Coordonnées :

- 02 35 68 93 09
- Esplanade Tony Larue